

5830
—
31

M^{me}

Roelants

Forest

13
25 mars 1930.

Madame,

J'ai l'honneur de vous retourner les photographies que vous m'avez communiquées.

Si je puis vous être utile, je suis tout disposé à vous revoir encore, il est possible que je puisse vous donner quelques conseils.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Madame Roelants

Avenue Saint Augustin, 10,

Forest.

11,
Fouss, le 22 Mars 1930.

Monsieur Van Fuyvelde
Rue du Musée 9
Bruxelles.

Monsieur Van Fuyvelde.

Étant obligé d'avoir recours à la Justice, pour récupérer mon capital, placé dans les tableaux que vous avez eus chez moi et dont je vous ai déclaré mon proxi content, vous m'obligeriez beaucoup en me renvoyant les photos que je vous avais confiées, lors de ma visite avec Madame Bonvent, car mon Avocat en réclame et c'était les dernières que je possédais.

En vous remerciant encore de votre déplacement, je vous prie d'agréer, Monsieur Van Fuyvelde, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mme V. F. Palenck

10 Avenue S^t Augustin.

10
19 mars 1930.

Madame,

J'ai connaissance de ce que vous avez écrit à Mme Coment.

Les tableaux que nous avons vus au Musée, représentant des portraits de femme n'ont pas été jugés suffisants, au point de vue artistique, pour prendre place dans nos collections. La Commission les a examinés et a trouvé, d'ailleurs, que vos prix étaient exorbitants.

Un des deux portraits, celui que vous dites représenter Mme de Pompadour est assez intéressant et ferait encore quelques prix en vente publique.

Si vraiment vous vous croyez trompée, il suffirait que vous alliez au Palais de Justice et que vous déposiez plainte entre les mains du Procureur du Roi ou de ses substituts.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Madame Roelants

Avenue Saint Augustin, 10,

Forest.

Jendredi 13/3/30

183/avenue Milcamps

Monsieur Van Puyvelde,

Je m'excuse de vous déranger, vous que je sais "trop" occupé mais c'est la charité qui m'inspire!...

Vous vous rappellerez, je crois bien, de ma visite avec Madame Roelants? Voilà ce qu'elle m'a écrit hier, Je ne trouve rien de mieux que de vous envoyer sa lettre.

Vous connaissant de réputation par notre ami commun, Monsieur Minne, Je sais que ma pauvre amie sera conseillée, protégée par quelqu'un capable de l'aider, s'il le peut, et tout au moins de conseils sûrs.

Vous êtes plus qualifié, Je pense,

et pour être son premier avocat.

Je suis confuse réellement de vous donner une peine encore à côté de toutes celles que vous avez déjà mais que faire dans un cas semblable!!

- J'étais allée au musée il y a quelques semaines pour vous faire une visite de remerciements, vous ne pouviez me recevoir faute de temps, c'est pourquoi je vous écris, aujourd'hui, espérant vous déranger ainsi un peu moins.

- J'avoue que je serais heureuse d'avoir l'occasion de vous rencontrer un peu plus tard, au retour d'Angleterre de ma jeune fille, afin

d'obtenir de vous quelques conseils aussi
au sujet des arts appliqués dont elle
s'occupe avec un certain goût.

C'est du reste, Monsieur Mirene, qui
m'en a suggéré l'idée.

— Mais renouvelant mon meilleur
merci, je vous prie de croire, Mon-
sieur Van Ruyvelde, à mes meilleurs
sentiments de bien vive gratitude.

R. Couvent

3) la dame de Pompadour. L'autre signé Rigand²
m'appartient. Vous comprenez que si je vais
en justice, je ne puis pas laisser vendre
les tableaux acquis par ce bonhomme, cela
pourrait me compromettre. J'ai confiance
assez d: la bonne réputation de mon Père,
pour n'avoir pas crainte d'affronter la
justice.

J'ai voulu vous téléphoner, mais je ne trouve
pas votre n° de téléphone. Si vous aimiez en
communiquer avec moi avant de voir M:
Van Puyvelde voici mon n° 42353. V: me trou-

vy ordinairement de midi à 1h $\frac{1}{2}$ ou après 3h,
de peut-être vous verrais - je jeudi au cercle.
Recevy mon bon souvenir et surtout ne vous
occupez de moi que pour autant que cela ne
vous cause aucun dérangement.

Maure merci de tout ce que vous avy fait.

Mme J. F. Roelants

Forest, le 10 Mars 1930

Chère Madame.

Si vous n'avez pas encore été trouver Monsieur Van
Puyvelde et que votre intention est toujours la même, vou-
driez-vous me faire le plaisir de lui demander
s'il ne bien s'intéresse au sujet de mes tableaux, cela
me rendrait un bien grand service, car j'ai eu la visite
de Monsieur Willems (le petit jeune homme qui était
à côté de vous, vendredi 15 jours passé) il est expert et
son Père également et tous les deux sont venus par complaisance
avec un autre Monsieur qui était déjà venu voir mes
tableaux. Tous les trois sont d'avis que j'ai été volés de les
grands prix que mon Primitif que j'ai payé 90.000 fr.
vaut à peine 20.000 et le reste à l'avantant, il y a
même plus grave que cela, l'un des 3 a reconnu un ta-

bleau venant de Londres et volé. -- on peut me citer l'en-
-droit exact et ces Messieurs sont d'avis que j'adresse une
plainte au Procureur du Roi. M^r. Van Puyvelde, ne
pourrait-il pas me faire arriver plus facilement au
Procureur du Roi. Peut-être par diligence pour vous,
n'a-t-il pas osé me dire la triste vérité. Et ce
n'est pas la première fois qu'on me l'apprend.
Je n'ai plus un visiteur qui ne vienne et me raconte
les choses les plus épouvantables sur le compte de
mon voleur, qui est un Monsieur Dubigle. Vous
pourriez peut-être demander à M^r. Van Puyvelde s'il
ne connaît pas ce beau Monsieur? Je vous demande cela
évidemment pour autant que je ne vous dérange
pas. J'attends encore un jour ou deux de ses nouvelles,
en attendant d'être convoqué chez un Avocat énergique,
à qui j'ai écrit et qui a très bien connu mon Père.
Puis je ferai reprendre mes tableaux ou l'un des deux

5
10 mars 1930.

C

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai soumis à la Commission d'Art Ancien les deux portraits que vous nous avez envoyés. La dite Commission n'a pas exprimé un avis favorable à l'acquisition de ces tableaux.

Ceux-ci sont tenus à votre disposition, rue du Musée, 9, où vous pouvez les faire retirer sur présentation de la présente et contre reçu, de 9 1/2 à 12 et de 14 1/2 à 16 heures, sauf le samedi après midi et le dimanche.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Madame Veuve F. Roelants


Avenue Saint Augustin, 10,

Forest.

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *mes deux tableaux* ~~mon ouvrage~~ soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le *12. 3.* 19*10.*

Mme V. F. Rolants


4

Forest, le 4 Mars 1930.

Monsieur Van Fuyvelde
9 Rue du Musée.
Bruxelles.

Monsieur Van Fuyvelde.

Je pense que nos correspondances ce
sont croisées en chemin, vous aurez donc appris que j'avais
vendu mes deux Smayers.

J'accepte certainement de soumettre un des deux portraits
de femme à la Commission d'Art Ancien, seulement vous
ne désignez pas, Monsieur Van Fuyvelde, lequel des deux tableaux
a fait spécialement l'objet de votre attention.

Je vous ai fait connaître mes prix et je ne pense pas
qu'ils soient exagérés.

Veillez agréer Monsieur Van Fuyvelde, l'expression de mes
sentiments très distingués.

M^{me} J^{ce} F. Roelants

10 Avenue S^t Augustin.

Forest, le 3 Mars 1930.

101.10.10.10

Monsieur Van Puyvelde
7. Rue Vilain XIII
Bouvailles.

Monsieur Van Puyvelde.

Après une courte absence, je me permets de venir vous rappeler au bon souvenir les deux Portraits de Dame que j'ai déposés en votre Cabinet, 9 Place du Musée. N'ayant pas eu l'honneur de vous voir lorsque je vous apportai le second tableau, je vous fais savoir par la présente, qu'il a été évalué par Monsieur Emile Vauthier, à trente-cinq mille francs. Quant à l'autre de Rigaud, je n'ai pu décider mon bank à diminuer son prix, elle maintient cinquante mille. Toutefois si c'était pour prendre les deux, je les laisserais, soixante-quinze mille francs les deux. Quant aux deux tableaux les Bassilles de Inagers, que vous envisagez pour le Musée, j'ai le regret de vous dire que mon client est revenu et que le marché fut conclu sur place. Ils sont donc vendus.

Espérant des nouvelles de votre part, je suis d'agrès, Monsieur Van Puyvelde, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme D. F. Poelants

Si vous n'envisagez pas la vente probable, voulez-vous me permettre Monsieur Van Puyvelde, de reprendre mes tableaux, car j'attends des visiteurs

*Comme
est au lieu*

3 mars 1930.

Madame,

J'aurai cette semaine une réunion de la Commission d'Art Ancien,
qui doit donner son avis sur les achats à faire.

Désireriez-vous soumettre vos deux ^{suaves} ~~images~~ à cette Commission ?
Dans ce cas, je vous prie de les faire apporter au Musée avant vendredi.

Si vous désirez également soumettre un des deux portraits de fem-
me que j'ai examinés, je vous demanderais de me faire connaître le prix au-
quel vous le céderiez aux Musées Royaux des Beaux-Arts

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distin-
gués.

Le Conservateur en chef,

Lob

à Madame Veuve F. Roelants

chez Madame Huyberechts

Avenue Saint Augustin, 10,

Forest.

Forest, le 8 février 1930.

Monsieur Van Feuvelde.

Je reçois à l'instant
votre lettre et m'empresse de
vous faire savoir que, sauf avis
contraire de votre part, je vous
amènerai le tableau représentant
Catherine de Russie peint par
Rigaut, lundi dans la matinée.
Je vous laisse savoir par la même
occasion que je n'ai pu pren-
dre décision avec le client des
"Batailles" de Snayers. Ce Mon-

2
sieur était désireux de posséder
mes tableaux, 48 heures dans sa
Galerie, avant de conclure le mar-
ché, mais n'ayant pas la con-
fiance que m'inspire votre ho-
norable personne, je n'ai pu
accéder à son désir, ayant été
déjà à deux reprises différentes,
dupe de fâcheux individus qui
m'ont forcée à avoir recours à
la justice, pour rendre en pos-
session des tableaux prêtés.

Ces deux tableaux étant très incom-
brants chez nous, nous sommes d'ac-
cord, ma Mère et moi de les laisser
Cent mille francs les deux.

Je pense que nous sommes très

raisonnable. Comme vous m'avez
fait sous-entendre qu'ils seraient
intéressants pour le Musée, nous
voulons coter au plus bas, étant
nous-même amateur des beaux-
arts, nous serions heureuses de doter
au meilleur compte possible, le
Musée de notre petit Bruxelles.
Veuillez agréer, Monsieur le Conser-
vateur en chef, l'expression de
mes sentiments très distingués.

M^{me} V^{ve} F. Roelants

chez Madam^e Huybrechts
10 Avenue S^t Augustin.
Forest.

Téléphone 42333.

N.B. Pour le Musée nous laisserions
les deux tableaux de Batailles de Snayers
pour vingt-cinq mille francs.